



Les échos de

Saint-Cast Le Guildo



Grande plage de Saint-Cast

www.saintcastleguildo.com

N°
25

septembre 2010



ANIMATION SPORTIVE

RAID DE LA BAIE DE L'ARGUENON (14 AOÛT 2010)

Pour la 7^e édition du raid de la Baie de l'Arguenon, 96 concurrents courageux se sont présentés sur la ligne de départ en ce 14 août pluvieux.



UN PARCOURS TRÈS EXIGEANT

Bravant les conditions météo maussades, ils se sont élancés des 4 Vaux, site de départ aménagé pour la circonstance par l'association AnimaGH, pour une 1^{re} boucle à pied de 5km entre la plage et l'étang de Beaulieu.

Les concurrents ont pu emprunter un parcours très exigeant et sécurisé par les nombreux bénévoles locaux de la FNACA, des cyclos de la presqu'île castine et du club des Pierres Sonnantes. L'étape suivante a conduit les participants de la plage au port du Guildo en faisant un petit détour sur l'Arguenon, à la force des pagaies sur les 48 kayaks du conseil général des Côtes d'Armor. Malgré de fortes averses, la mer est restée clémente et les couleurs vives des bateaux ont percé la grisaille du paysage. Sur la mer, la sécurité des concurrents

était assurée par des bénévoles faisant partie entre autre de l'APSC et de 3 bateaux de la SNSM.

Abandonnant les embarcations et les pagaies sur la cale aux bénévoles et aux agents des services techniques de la commune, les sportifs bien échauffés ont alors entamé leur dernier périple de 11 km en passant par la longue et vaste plage de Pen Guen.

1h47 pour les 1^{ers} à 3h07 d'effort pour les derniers, tous les courageux partants ont rejoint la ligne d'arrivée tant convoitée aux 4 Vaux et ont pu enfin savourer une réconfortante galette/saucisse préparée par les cuisinières du club des "Pierres sonnantes".

DE BELLES PERFORMANCES

Julien Lecoq et Julien Guéguen de l'équipe la "Team Opel Hamon, La Jules", déjà bien connus des éditions précédentes, remportent la course devant le "Team Breizh Punisher's" et "Plancoët Emeraude Evasion".

Le premier binôme féminin "B. A Sun Team" avec Sandra Gouault et Béatrice Céveno termine à une bril-

lante 8^e place générale alors que le classement mixte est remporté par "Gwenn Ha du Pluned" déjà lauréats sur le raid Kast du mois d'avril. À noter également les très belles performances des "Locaux motivés" composés de Cédric Leray et Sébastien Ameline qui terminent 7^e et des "Locaux" avec Marcel Hamon et Bernard Binet, 11^e.



Tous les lauréats ont reçu des mains de Monsieur Fernandez, Maire de Saint-Cast le Guildo et Monsieur Valès, Président de l'Office de Tourisme, des félicitations ainsi que de nombreux lots.

L'association AnimaGH tient à remercier l'ensemble des institutions et entreprises partenaires, les associations, les amis et la famille qui, fidèlement, contribuent chaque année à la réussite de l'organisation.

AnimaGH

<http://animagh.free.fr>

06 68 21 80 04

Mairie de Saint-Cast le Guildo

Hôtel de Ville
2 bis, rue de la colonne
22380 st-CAST-LE GUILD
TÉL. : 02 96 41 80 18
FAX : 02 96 41 98 08

mairie@saintcastleguildo.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 9 h-12 h

et de 14 h-16 h

du mardi au vendredi :

9 h-12 h et 14 h-17 h.

SOMMAIRE

Animation sportive	p 2
Échos d'été	p 3
État civil	p 4
Permis de construire	p 4
L'EHPAD l'Émeraude	p 6
Un point sur les travaux à Saint-Cast	p 7
Les infos municipales	p 9
Infos pratiques	p 13
Actualité des associations	p 15
Infos Office du tourisme	p 16

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Jean FERNANDEZ

COMITÉ ÉDITORIAL :

M. Jean François GIRARD

M^{me} Catherine

FOUCAULT-COULIBALY,

M^{me} Marie-Noëlle BRIENT,

M^{me} Agnès DURAND

CONCEPTION GRAPHIQUE

ET MISE EN PAGE :

RAYURES ET POINTILLÉS

Le Kerpont

22130 SAINT-LORMEL

Tél. : 02 96 80 49 44

Fax : 02 96 80 49 45

E-Mail : Illetooo@wanadoo.fr

IMPRESSION

ET FAÇONNAGE :

Imprimerie PEIGNE

22100 DINAN

Tél. : 02 96 39 22 17

Fax : 02 96 85 42 27

Photo de couverture :

Prise de vue fournie

par la Mairie

Dépôt légal imprimerie 2005



ECHOS D'ÉTÉ

La (haute) saison estivale 2010 s'en est allée... Comme à l'habitude, par exemple, un bilan touristique sera tiré par l'Office de Tourisme et un bilan économique sera fait avec les commerçants, artisans et tous acteurs de service, au cours d'une réunion spécifique, telle qu'initiée l'an passé et appréciée. Sans attendre ces étapes, il apparaît utile de revenir sur quelques points qui ont alimenté les conversations d'été, pour préciser, voire rectifier les choses. Ci-après quelques « brèves » sans ordre particulier.

3 AOUT

C'est le jour commémoratif de la Libération de Saint Cast en 1944. Traditionnellement des cérémonies du souvenir se tiennent chaque année, sur au moins 2 sites (Carrefour du Poteau, stèle en la mémoire de J Lecorvé et lieu dit « Buzantin », stèle Lamballais et Colin en mémoire de ces résistants morts pour la France).

Vu le danger de couper la circulation automobile très dense en ces heures estivales, il a été décidé, qu'à compter de 2011, une cérémonie unique serait organisée au Monument de La Résistance. Une gerbe sera cependant préalablement déposée par le Maire sur les stèles concernées.

FERMÉE

La salle d'Armor est fermée. A son début de mandat (avril 2008) la municipalité a découvert que la salle d'Armor, bien qu'ERP (Etablissement Recevant du Public), n'était pas classée en tant que tel. Un premier train de mesures conservatoires a été réalisé courant 2009 (travaux électriques pour l'essentiel, pour 21 000 euros environ). En vain. La Com-

mission Départementale a refusé de donner l'agrément, les insuffisances étant majeures. Sous peine de grave mise en responsabilité, il était donc nécessaire de fermer la salle, ce qui a été fait fin décembre 2009.

Des solutions alternatives ont été construites (accord avec la Paroisse, pour l'usage du Chapiteau et de la salle Abbé Lebreton).

En parallèle, les études pour la rénovation de la dite salle sont largement engagées. Une communication sera faite prochainement. Rappelons que cette opération de rénovation est financée par la vente des terrains de la future Résidence de Tourisme.

MEDAILLE

La famille castine de GUILLEBON a été honorée par le Préfet des Cotes d'Armor de la médaille d'or de la FAMILLE FRANCAISE. Celle-ci lui a été remise par le Maire au cours d'une petite cérémonie en Mairie le 5 août dernier. Rappelons que la médaille de la Famille Française peut être de bronze (pour 4 ou 5 enfants), d'argent (pour 6 ou 7 enfants) et d'or pour 8 enfants et plus



CCI

La Chambre de Commerce et de l'Industrie est concessionnaire de la gestion du port départemental de Saint Cast, « Saint Cast port d'Armor », délégation que lui a confié le Conseil Général des Côtes d'Armor. A ce titre, la CCI a la responsabilité complète dans tout ce qui touche la gestion de l'équipement, c'est-à-dire toutes les questions quotidiennes (attribution des places par exemple). La ville de Saint Cast Le Guildo n'a aucun pouvoir spécifique, sinon celui de la police des lieux et de jouer un rôle d'accompagnement entre le concessionnaire et les diverses associations représentant les divers utilisateurs.

REGISTRES D'ETAT CIVIL

La Mairie de Saint-Cast possède des registres paroissiaux datant de 1609. Ces registres sont reliés et portent la mention BMS (Bap-

têmes, Mariages, Sépultures).

Avant la Révolution, seule l'Eglise tenait les registres d'Etat Civil.

Depuis 1792, les actes d'Etat Civil sont tenus dans les Mairies, en faisant une distinction entre les Registres des Décès, celui des Naissances et des Mariages.

Depuis 1979, les accouchements à domicile étant de plus en plus rares, la Mairie ne possède plus qu'un Registre unique d'Etat-Civil. A la Mairie du Guildo, les archives remontent à l'année 1857.

La Mairie met à jour en fin d'année un répertoire des naissances, des mariages et des décès en année civile (Tables décennales).

Les Archives départementales de Saint-Brieuc regroupent ces tables décennales et ce pour chaque commune du département. Le site est consultable sur Internet.

La Rédaction



ÉTAT CIVIL

Naissances, Mariages et Décès

LORSQUE L'ENFANT PARAÎT :

- **Le 12 juillet 2010 : Candice FOUCAULT**
58 rue de la Ville Orien

POUR LE MEILLEUR :

- **Le 26 juin 2010 : Céline OHIER et Thierry GENET**
77 rue des Nouettes
- **Le 3 juillet 2010 : Jae Hyun WOO et Bertrand ALLAIN**
9 rue Jacques Cartier
- **Le 3 juillet 2010: Yu LEE et Elie BUSSON**
28 Bd de Penthièvre
- **le 10 juillet 2010: Marine POUSSAOUËC et Frédéric ALLAIRE** - 1 Allée Louise et Aristide SICOT
- **Le 10 juillet 2010 : Bruna SALVATORE et Pascal MERPAULT** - 32 rue Tourneuf
- **Le 17 juillet 2010 : Soizic TEXIER et Bernard DELAUNAY** - Avenue de Pen Guen
- **Le 17 juillet 2010 : Audrey FOULLON et Anthony LE GARFF** - 16 rue du terre Bel Haut
- **Le 22 juillet 2010 : Isabelle PONCEL et Thierry DURAND** - 15 rue des Has
- **Le 24 juillet 2010 : Marie POMMERET de TOURVILLE de BUZONNIERE et Louis REVILLON**
4 rue de la Gare
- **Le 30 juillet 2010 : Stéphanie BADIN et Fabien SESBOUE** - 7 rue des Tiolais
- **Le 31 juillet 2010 : Audrey CORMAULT et Paul SIMARD** - rue du Port Jacquet
- **Le 31 juillet : Emile MAGRET et Evald LEDAN**
24 Bd de la Mer
- **Le 7 août 2010 : Céline LAGRAIS et Rémy GUILLEMET**
Chemin du Port aux oranges
- **Le 13 août 2010 : Marie-Christine DENIS et Philippe THIRIET** - 66 rue du Sémaphore
- **Le 20 août 2010 : Cécile KEREBEL et Alexander PAIER**
rue du Tertre Rimbou

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

- **Le 9 juillet 2010 : Charles SICOT**
57 ans – Rue des 5 Chemins
- **Le 16 juillet 2010 : Gérard JOSSE**
73 ans - 7 rue Frégate Laplace
- **Le 23 juillet 2010 : Christiane BARBET-MASSIN épouse LOUYOT** 81 ans- rue de la Bassière
- **Le 27 juillet 2010 : Céline LECLERC veuve GRALL**
90 ans – 23 Bd Côte d’Emeraude
- **Le 29 juillet 2010 : Paul LE MARCHAND**
82 ans – rue du Moulin d’Anne
- **Le 7 août 2010 : Marie MARTINAIS veuve CHARDONNAY** 88 ans- Foyer Logement
- **Le 11 août 2010 : Christian CHENAL**
63 ans – La Chapelle des Fougeretz (35)



PERMIS de CONSTRUIRE

- **P.C.10C0045 déposé par M. et Mme BRIENT Daniel, 18, rue du Chêne Vert,** pour l’extension d’une maison individuelle (accordé le 15/06)
- **P.C.10C0056 déposé par M. et Mme BREMARD Pierre, 59, rue du Sémaphore,** pour l’extension d’une maison individuelle (accordé le 15/06)
- **P.C.10C0057 déposé par M. MAZZUCCO et Mlle MINCHIN, rue des Bignons,** pour la construction d’une maison individuelle (accordé le 21/06)
- **P.C.10C0058 déposé par M. TESSIER Stéphane, rue Lepesant,** pour la construction d’un garage (accordé le 21/06)
- **D.P.10C0066 déposée par M. LE TEXIER Paul, les Guerrières,** pour la construction d’un portail et d’une clôture.
- **P.C.10C0036 déposé par Mlle HAWKES Nina et DESHAYES Matthieu, l’Aubénière,** pour la construction d’un hangar agricole (accordé le 23/06)
- **P. C 10C0052 déposé par M. BOUGEARD Pierre, Chemin de Laris,** pour la construction d’une maison individuelle. (accordé le 28/06)



PERMIS de CONSTRUIRE

- **D.P. 10C0093** déposée par **M. SELLE Olivier, 11, allée de la Cour**, pour une clôture et la pose d'un portail
- **P. A 10C0001** déposé par la **Commune de St Cast le Guildo, rue de saint Eniguet**, pour la création d'un lotissement de 6 lots (accordé le 2/07/2010)
- **P. C 10C0071** déposé par **M. GABER Georges, boulevard de l'Arguenon**, pour travaux sur construction existante (accordé le 30/06)
- **D.P. 10C0079** déposée par **Mme COHAS Hélène 3, boulevard de la Côte d'Emeraude**, pour une clôture
- **D.P. 10C0052** déposée par **Mme BOLLI Brigitte, rue des Nouettes**, pour la création d'un terrain à bâtir après division
- **D.P. 10C0087** déposée par **Mme MERCIER Nadia, 1, rue Corniche Est**, pour une clôture
- **P. C 07M1011M1 modificatif** déposé par **M. ALLAIN Guy, 9 rue des Carouges**, pour la modification des ouvertures et pose de panneaux solaires.
- **P. C 10C0003 modificatif** déposé par **M. LACOIN Jean-Noël, 27, boulevard de la Mer**, pour modification de l'implantation, l'emprise au sol, hauteur de la construction et ouvertures (accordé le 4/08)
- **P. C 10C0040** déposé par la **SARL Camping le Chatelet, rue des Nouettes**, pour la couverture de la piscine; réhabilitation d'un bâtiment pour la création d'un bloc sanitaire pour handicapés et la voie principale (accordé le 4/08)
- **P. C 10C0048** déposé par **M. LE GOAS Tanguy, rue Hârel de la Noë**, pour la construction d'une grange à usage agricole. (accordé 29/07)
- **P. C 10C0059** déposé par **M. SOULA Martial, rue des Nouettes**, pour la construction d'une véranda (accordé le 9/08)
- **P. C 10C0061** déposé par **Mme GARCIA Isabelle et M. BEGUIER Sébastien, la Margalais**, pour l'aménagement et l'extension d'une habitation (accordé le 9/08)
- **P. C 10C0068** déposé par **M. VISDELOUP et Mlle ROUTIER, 6, rue de la Touche**, pour la rénovation d'une maison individuelle et construction d'un préau (accordé le 31/07)
- **P. C 10C0072** déposé par **Mme BOUETEL-MAUNY Eliane, 24, boulevard de la Vieuxville**, pour l'extension d'une maison individuelle (accordé le 9/08)
- **P. C 10C0075** déposé par **M. HAMON Auguste, 44 bis, rue du Sémaphore**, pour la construction d'un abri pour camping-car (accordé le 9/08)
- **P. C 10C0078** déposé par **M. GAYET Loïc, 2 rue Voltaire 29200 BREST, travaux au 46, rue de la Colonne** pour une extension sur l'arrière. (accordé le 4/08)
- **P. C 10C0079** déposé par la **S.A. du Golf, route du Golf**, pour la construction d'un abri pour voitures de golf (accordé le 9/08)
- **P. C 10C0082** déposé par **M. RENOUEUR Ange, rue de la Comté**, pour la construction d'un garage. (accordé le 4/08)
- **P. C 10C0084** déposé par **M. DELAUNAY Bernard, 16, rue des Nouettes**, pour l'agrandissement d'une fenêtre et remplacement d'une porte de garage par une porte-fenêtre (accordé le 4/08)
- **D. P 10C0107** déposé par **Mme HAWKES Ninas et M. DESHAYES Matthieu, rue de l'Aubénière**, pour la construction d'un local technique pour abriter un système d'irrigation, une pompe à eau de 200 litres, une zone de lavage des légumes.
- **D.P. 10C0105** déposée par **M. LARMOYER Bernard 22 rue de Chateaubriand**, pour un Habillement façade de commerce
- **P. C 10C0055** déposé par la **SCI de l'ARGANTAY, l'Argantay**, pour la rénovation, transformation et démolition partielle d'une habitation (accordé le 14/08/2010)
- **P. C 10C0062** déposé par la **SCI 4A, Impasse Louise et Aristide Sicot**, pour la construction d'un garage (accordé le 09/08/2010)
- **P. C 10C0064** déposé par **M. LEGORJU Léandre, lotissement de la Croix Chauvel (lot n° 11), rue de la Croix Chauvel**, pour la construction d'une maison individuelle (accordé le 14/08/2010)
- **P. C 10C0065** déposé par **M. et Mme BENOIST Régis, 2, rue de la Touche**, pour la construction d'une maison individuelle (accordé le 14/08/2010)
- **P. C 10C0067** déposé par **M. MARTINEZ Urgens et Mlle DUMORTIER Marion, 21, boulevard de l'Arguenon**, pour la construction d'une maison individuelle (accordé le 14/08/2010)
- **D. P 10C0110** déposée par **Mme POILPRE Marie-Josette, rue des Carouges**, pour la division d'un terrain en 2 lots



L'EHPAD L'ÉMERAUDE

L'EHPAD L'Émeraude (Etablissement d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes) a pour mission d'accueillir des personnes âgées pour leur apporter une assistance dans les actes quotidiens de la vie, des prestations de soins et une aide à l'insertion sociale.

L'organisation des services:

LA DIRECTION :

La Directrice, Madame Marylise MORVAN, est chargée de conduire le fonctionnement au quotidien de l'établissement et d'informer l'Adjointe au Maire, M^{me} BRIENT Marie Noëlle, déléguée aux affaires sociales du CCAS de Saint Cast Le Guildo, de la bonne marche de l'établissement. La Directrice veille au respect de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie. Elle assure également la gestion financière de l'EHPAD, la gestion des ressources humaines, la gestion du bâtiment et de la sécurité et des relations avec les résidents et les familles.

M^{me} Maryse POILPRE est chargée de deux services:

LE SERVICE ADMINISTRATIF :

Elle assure le secrétariat de l'EHPAD, avec diverses tâches: courriers, facturation, accueil. Elle remplace la Directrice pendant ses absences.

LE SERVICE ANIMATION :

L'animatrice en EHPAD a pour objectif de mettre en place toute animation ou action ayant pour but de divertir et favoriser l'épa-



L'équipe de l'EHPAD EMERAUDE

nouissement culturel et de maintenir la vie sociale des résidents. Les ateliers ont lieu tous les après midis du lundi au vendredi. Chaque résident est libre de participer aux différents ateliers.

LE SERVICE

BLANCHISSERIE :

M^{me} Odile BOURGNEUF
Ce service a pour mission de laver et d'entretenir le linge des résidents ainsi que les vêtements du personnel. Le linge est lavé en interne. Il est distribué régulièrement dans la semaine et rangé dans chaque armoire. Ce service permet aussi d'aider aux résidents de gérer leur linge.

LE SERVICE HÉBERGEMENT

- M^{me} Nelly MOUSSU
- M^{me} Corinne FRANCOIS
- M^{me} Monique PELLE

- M^{lle} Graziella GAULTIER
- M^{me} Isabelle HERVE
- M^{lle} Charlotte FROGE
- M^{me} Servane LEMESSAGER

Ces personnes sont chargées d'assurer le service en salle de restaurant, l'entretien des appartements et des espaces collectifs. Elles ont en charge également l'aide aux actes de la vie quotidienne des résidents, ainsi que certains ateliers d'animation.

LE SERVICE SOINS

Ce service est composé d'aides soignantes ainsi que d'aides médico-psychologiques (AMP):

- M^{me} Véronique BRISEBARRE
- M^{me} Odile FROSTIN
- M^{me} Sylvie PAUL
- M^{me} Typhaine GELARDON
- M^{me} SARRAZIN Mireille
- M^{me} Karine MERDRIGNAC
- M^{me} LEPINGUE Elisabeth

L'activité consiste à :

- Accueillir la personne et son

entourage et l'installer

- Repérer son état de santé, identifier les modifications et informer le responsable des soins
- Dispenser des soins d'hygiène et de confort (surveillance du repos ou du sommeil, alimentation) et des soins préventifs (prévention des escarres), donner les changes
- Informer le malade sur les soins courants dispensés
- Entretenir l'environnement immédiat de la personne (lit, table de chevet)
- Participer à la formation pratique des stagiaires (élèves infirmiers, élèves aides soignants)
- Maintenir au maximum l'autonomie de la personne dans les actes de la vie quotidienne
- Participation aux ateliers d'animation

LE SERVICE DE NUIT :

- M^{me} Dominique FOUYER
- M^{lle} Carinne BOULLOUX
- M^{me} Annie ROUXEL

Leur mission consiste :

- À assurer une veille « active » des personnes, en tenant compte des informations recueillies à sa prise de poste, en respectant l'intimité de la personne et les consignes institutionnelles,
- De garantir les conditions



CELLES ET CEUX QUI SONT AU SERVICE DES CASTINS ET GUILDOCÉENS (suite)

de repos de la personne en l'accompagnant dans ses besoins et demandes et en respectant son intimité. Il tient compte des problématiques individuelles.

- d'assurer la surveillance des locaux et des équipements et de garantir la sécurité.
- de prévenir les services d'urgence concernés,
- d'assurer une fonction de relais jour-nuit
- d'assurer une fonction d'hygiène et d'entretien des locaux. Ces activités sont plus ou moins importantes en temps. Dans tous les cas, elles restent complé-



Les bâtiments de l'EHPAD EMERAUDE

mentaires par rapport aux activités principales d'agent de nuit que sont la surveillance des personnes, l'ac-

compagnement personnalisé, la sécurité des locaux, la communication et le travail en équipe.

LE SERVICE INFIRMIER :

- M^{lle} Valérie OLIVIER
- M^{lle} Adeline FERTRAY

Leur mission est d'assurer les soins infirmiers, le nursing, la surveillance des résidents et la relation avec le médecin traitant. Elles préparent les médicaments et en assurent la distribution. Les infirmières s'assurent de la bonne qualité des observations et transmissions fournies par tous les acteurs de la prise en charge.

Elles veillent à la transcription de toutes les informations utiles dans le dossier du résident.

LE SERVICE REMPLACEMENT :

- M^{lle} Pamela ADAM
- M^{me} Delphine JAGUEUX
- M^{lle} Angelina BOUAN
- M^{lle} Anita JEAN
- M^{lle} Christelle LERIGOLEUR

Ces agents interviennent dans les différents services de l'EHPAD (soins, nuit, hébergement, blanchisserie, animation) lors des congés ou de remplacement en cas d'arrêt de travail.



LES TRAVAUX SUR SAINT-CAST LE GUILDO

À PROPOS DES TRAVAUX EN COURS ET À VENIR SUR LA COMMUNE ...

Voici un point sur l'actualité des travaux sur les sites suivants : rue du Port Jacquet, l'Église du Guildo, l'Église de Saint Cast, aménagements routiers, effacement des réseaux aériens, :

LA FERMETURE DE LA RUE DU PORT JACQUET :

Depuis la fin du mois de juin 2010, la rue du Port Jacquet a fait l'objet d'une prise d'arrêté municipal et a été fermée à la circulation des automobilistes et des piétons en raison de travaux de purge de la falaise située sous la résidence de la Feuillade, travaux de purge réalisés par les pro-

priétaires, ayant pour objectif de dégager les éléments rocheux non stables. Une procédure d'expertise relative à la stabilité de cette falaise privative a été engagée par le tribunal administratif de Rennes afin de déterminer la nature et les causes des désordres éventuels sur cette propriété, avec désignation d'un expert, pouvant se faire assister d'un spécialiste

géotechnicien.

Bien que le syndicat Mixte de réalisation du port de Saint Cast ait demandé que la mission de l'expert désigné n'entrave ni ne retarde l'achèvement des travaux dans la perspective de la saison touristique sur la commune, aucune indication ne permet actuellement de connaître la stabilité de cette falaise et de garantir la sécurité sur la

voie publique, dont le Maire a la responsabilité.

Dans ces conditions, la rue du Port Jacquet a été fermée à la circulation dès le début de saison touristique, le temps que soient réalisés et présentés les rapports d'expertise, les propositions de travaux de confortements éventuels, la désignation des responsabilités par le juge et bien entendu les incidences financières



LES TRAVAUX SUR SAINT-CAST LE GUILDO

liées aux conclusions. Une prochaine réunion des parties prenantes de ce dossier est prévue autour de l'expert début octobre 2010, et d'autres suivront probablement. Il reste maintenant à espérer la réouverture de cet axe au plus tôt et avant la saison 2011 !

AMÉNAGEMENTS ROUTIERS :

Le programme voiries 2010 prévoit de reprendre les rues de la Fosserolle et la rue des Carouges ainsi que le réaménagement à caractère définitif du carrefour de la Croix Bras.

Les rues de la Fosserolle et des Carouges ont été mises en sens unique afin de faciliter le trafic en tenant compte de la nécessité de maintenir une capacité de stationnement des véhicules et les travaux ont pour objectif d'une part la reprise de chaussée aujourd'hui très déformée et d'autre part, la réalisation de trottoirs inexistantes mais nécessaires dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'accessibilité, aménagement des



Pour le programme voiries 2010, les travaux vont commencer dès septembre.

espaces publics (loi 2005-102 du 11 février 2005); à l'identique de ce qui a été réalisé sur les derniers programmes 2008 et 2009.

Le réaménagement du carrefour de la Croix Bras est également prévu avec des travaux portant sur un tracé globalement identique à l'existant, tenant compte du passage de poids lourds à fort gabarit, la mise en place de sur-largeurs et séparateurs de voies ainsi que l'éclairage public de l'ensemble du dispositif. Les travaux vont commencer dès septembre avec l'entreprise EUROVIA au titre d'un marché à bons de commande.

EFFACEMENT DES RÉSEAUX AÉRIENS :

A l'identique du programme réalisé en 2009 dans la rue de la Corniche en l'Isle, le programme d'effacement des réseaux aériens de l'année 2010 porte sur la rue du Port Jacquet. Il devrait commencer au quatrième trimestre 2010 et se terminer au cours du 1er trimestre 2011. Les prestations y sont comparables et outre l'aspect esthétique, elles doivent permettre de limiter au strict nécessaire le nombre de lampadaires d'éclairage public et rendre l'ensemble le plus discret possible. Ce programme se réalise grâce à l'accord préalable des propriétaires concernés.

L'ÉGLISE DU GUILDO :

Compte tenu du coût important de réhabilitation

de l'ouvrage (estimation d'une enveloppe globale de 1 300 000 euros de travaux HT), la municipalité a souhaité investir a minima dans un premier temps, et porter ses efforts sur la sécurisation de cette église. Les travaux seront organisés autour de deux appels d'offres distincts :

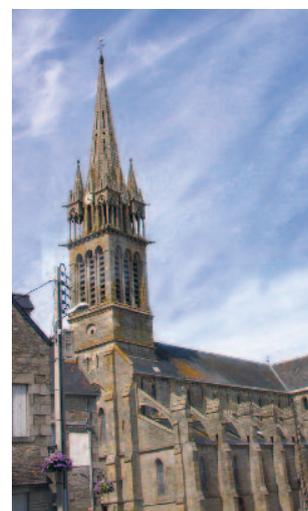
- le premier qui est lancé dès cette année portera essentiellement sur les travaux de dépose des bacula (lattis de plâtre) situés en sous face de charpente, sur l'ensemble de l'édifice, accompagnés des étaielements et échafaudages indispensables en fonction des découvertes réalisées au cours de ces travaux de démolitions;

- le second portera sur l'ensemble des autres travaux préconisés lors de la phase de diagnostic réalisée par le cabinet JAMAIN en 2009 (charpente, couverture, maçonnerie, drainage, rénovation entretien du second œuvre...) selon un phasage qui sera fonction du montant financier affecté dans le programme pluriannuel d'investissement de la commune.

Cette méthodologie a été retenue pour permettre aux entreprises de se porter candidates sur les lots de charpente, couverture, et gros œuvre, et de se faire une idée précise du travail à réaliser à partir d'une structure visible, dépourvue de sa sous face intérieure.

L'église est donc appelée à

rester fermée au public pour une période de plusieurs années, en privilégiant une rénovation à l'identique et les éléments de structure du clos et couvert afin d'assurer la pérennité de l'ouvrage.



L'église de Saint Cast nécessite également des travaux importants d'entretien

L'ÉGLISE DE SAINT-CAST :

L'église de Saint Cast nécessite également des travaux importants d'entretien et la priorité a été donnée aux interventions de « clos et couvert » Compte tenu du manque d'étanchéité de la couverture ayant entraîné des désordres au niveau de la charpente. Des renforcements de charpente ont déjà eu lieu, et une intervention de remaniement de toiture est programmée à l'automne à partir d'une nacelle grande hauteur pour mettre un terme à ces entrées d'eau.

Gérard VILT
Adjoint au Maire.



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 15 JUIN 2010)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 juin 2010

APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

- Séance du 18 mai 2010
- Séance du 31 mai 2010

FINANCES

EMPRUNTS CONTRACTÉS AU TITRE DE L'ANNÉE 2010 SUR LES BUDGETS: Commune, Service d'Eau et Assainissement: Le Conseil PREND acte

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE LA CANTINE DE L'ÉCOLE PRIVÉE DE SAINT-CAST - (mai 2009 à mai 2010): Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée (Madame MICHEL, en sa qualité de Directrice de l'École privée « Sacré Cœur » ne participe pas au vote) Par 18 voix pour et 8 voix contre (M^{me} ALLORY, M. COJEAN, M. DUSFOUR, M^{me} ISERN, M. LORRE + pouvoir M^{me} TILLON, M. MENARD + pouvoir M. MONTFORT) ÉMET un avis favorable

TARIFS

Le Conseil Municipal APPROUVE les tarifs suivants:

Année 2010:

A) – Droit de place pour l'occupation du Square Pellion par les commerces de « bouche »

B) – Droit de place pour le marché de l'Isle :
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée, par 26 Voix pour la gratuité et 1 Voix pour 1/2 tarif (M. GIRARD), APPROUVE la gratuité du droit de place pour le marché de l'Isle pour les Abonnés et Commerçants occasionnels hors saison.

• **Hors saison:**
Abonnés et commerçants occasionnels: Gratuité

• **Saison:**
- Abonnés (si abonnement du 15.06 au 15.09): 2,05 € par mètre linéaire
- Commerçants occasionnels: 3,90 € par mètre linéaire

à compter du 1^{er} juillet 2010:

c°) – Droits d'entrée à la piscine municipale pour les enfants dont les Grands Parents sont résidents sur la Commune:

- enfant de moins de 16 ans: 2,50 €
 - carte abonnement enfant (12 entrées): 25,00 €
- Leçons de natation pour les enfants dont les Grands Parents sont résidents sur la Commune:
- de 1 à 5 leçons: 10,00 € la leçon
 - à partir de la 6^e leçon: 9,00 € la leçon

D) – Droits d'entrée à la piscine municipale pour les bénéficiaires du R.S.A (Revenu de solidarité active) (sur présentation de justificatifs)

- adulte: 3,50 €
- carte d'abonnement de 12 entrées (2 gratuites): 35,00 €

à compter du 1^{er} janvier 2011

E) – TARIFS PORTUAIRES

Location de râteliers à annexes du port du Guildo

- annexe debout (occupation à 0,80 m²): 35,30 €
- annexe lourde encombrante (occupation 6 m²): 51,65 €

Mouillages du Guildo – 1 place en embossage

- bateau moins de 5 m: 180,00 €
- bateau de 5 m à 8 m: 200,00 €

Location terre-plein du port du Guildo aux Professionnels: 2,00 € par m²/an

Taxe sur les entreprises de grutage

- forfait annuel pour les entreprises locales: 400,00 €
- + charges eau et électricité (relevé compteurs)

F°) – REPAS FACTURÉS PAR LA CUISINE CENTRALE À L'EH PAD

- repas journée pensionnaire (petit-déjeuner, déjeuner, goûter, dîner): 13,05 €
- repas invités semaine midi: 9,05 €
- repas invités semaine soir: 8,05 €
- repas invités dimanche et jours fériés: 11,05 €
- repas midi personnel communal: 6,40 €
- repas soir personnel communal: 5,15 €

TAXE DE SÉJOUR 2011

A – TAXE DE SÉJOUR AU RÉEL (Hôtels de Tourisme, Résidence de Tourisme, Meublés de Tourisme, Village Vacances, Terrains de Camping, de caravanage, d'hébergement de plein air). Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable

B – TAXE DE SÉJOUR FORFAITAIRE APPLICABLE AUX BATEAUX EN ESCALE DANS LE PORT DE PLAISANCE

Le Conseil Municipal MAINTIENT pour l'année 2011 le tarif appliqué en 2010.



Informations Municipales (CONSEILS MUNICIPAUX DU 18 MAI ET 27 JUILLET 2010)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

TRANSPORT DES ÉLÈVES DE LA COMMUNE DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 2010/2011 – CHOIX DU TRANSPORTEUR: Le Conseil Municipal DÉCIDE de retenir la CAT pour assurer le transport des élèves durant l'année scolaire 2010/2011

MODIFICATION DES DÉLIBÉRATIONS N° 3 ET SUIVANTES DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 19 MARS 2010 CONCERNANT L'AFFECTATION DES RÉSULTATS 2009 SUR LES BUDGETS DE LA COMMUNE: Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable à la réalisation de ces opérations

DISPOSITIF « TI PASS » - OCTROI D'UNE SUBVENTION AU CENTRE NAUTIQUE: Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable au versement de la somme de 80 € au Centre Nautique

PERSONNEL

BUDGET CUISINE CENTRALE: CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT CONTRACTUEL DE GESTIONNAIRE / CUISINIER À COMPTER DU 16 JUIN 2010: Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable

URBANISME

ANNULATION DÉLIBÉRATION LOTISSEMENT « BEL AIR » - ARMOR HABITAT: Le Conseil Municipal ANNULE la délibération n° 4 du 29.01.2010

DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LA CRÉATION D'UNE Z.A.C SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL
Le Conseil Municipal SURSOIT à la décision

DIVERS

AUTORISATION SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION DES PLAISANCIERS DE ST-CAST (APSC) POUR LA GESTION DES RACKS A ANNEXES AU PORT DE ST-CAST ET CONTRAT DE SOUS-LOCATION DES MOUILLAGES DE LA FRESNAYE: Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer cette convention

PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS – EXERCICE 2009 des CAMPINGS « SARL LES CAMPINGS VERT-BLEU » et des TENNIS DE LA GARDE: Le Conseil Municipal PREND ACTE

TARIFS DES ÉQUIPEMENTS TENNISTIQUES DE LA GARDE APPLICABLES À COMPTER DU 1^{er} octobre 2010: Le conseil municipal ÉMET un avis favorable.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2010

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 15 JUIN 2010

FINANCES

TARIFS COMMUNAUX: Le Conseil Municipal valide, à l'unanimité (à l'exception des tarifs relatifs à la cantine, garderie et transport scolaire pour lesquelles M. COJEAN a voté contre – pouvoir détenu par M. LORRE) les tarifs communaux de la PISCINE et de la CUISINE CENTRALE

CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DU DROIT D'ACCÈS AUX DOUCHES DE LA PISCINE MUNICIPALE PAR L'ASSOCIATION DES PINGOUINS CASTINS: Le Conseil Municipal DÉCIDE d'INSTITUER auprès de la Commune de Saint-Cast le Guildo, à compter du 27 juillet 2010, une régie de recettes pour l'encaissement des droits d'accès aux douches municipales pour les adhérents de l'Association « Les Pingouins Castins »

CRÉATION D'UNE RÉGIE DE RECETTES POUR L'ENCAISSEMENT DE LA REDEVANCE D'OCCUPATION DE TERRAINS MUNICIPAUX PAR LES GENS DU VOYAGE
Le Conseil Municipal DÉCIDE d'INSTITUER auprès de la Commune de Saint-Cast le Guildo, à compter du 27 juillet 2010, une régie de recettes pour l'encaissement de la redevance d'occupation de terrains communaux par les Gens du Voyage.

PERSONNEL

ACCOMPAGNEMENT MANAGERIAL DES ÉQUIPES DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-CAST LE GUILDO: Monsieur FERNANDEZ, Maire, rappelle au Conseil Municipal la mise en place d'une politique de formation à la hauteur des ambitions de chacun (Agents comme Municipalité) pour développer les compétences.

Il importe maintenant de s'attacher au deuxième facteur de la performance, à savoir la motivation, c'est-à-dire conforter une dynamique ou en créer une, pour permettre à chacun de s'épanouir dans son travail.

Pour être efficace, ce type d'exercice suppose l'intervention d'un tiers.

Dans ces conditions, Monsieur GIRARD propose de se faire accompagner dans la démarche par un consultant approprié. Un temps d'écoute des Élus, des Responsables et des Agents est prévu.

Il propose que cette prestation soit confiée au Cabinet HOLONOMIE de Nantes pour un coût de 1800 € la jour-



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2010)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

née auquel s'ajouteront les frais de déplacements (sur justificatifs). Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable au lancement de cette démarche.

AUTORISATION SIGNATURE CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE STATUTAIRE À COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2011

Madame MICHEL, Adjointe au Maire en charge des finances rappelle que par la délibération du Conseil en date du 23 juin 2009, la Collectivité a demandé au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Côtes d'Armor de souscrire pour son compte un contrat d'assurance statutaire garantissant les frais laissés à sa charge, conformément aux textes régissant le statut de ses agents en application de l'article 26 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et du décret n° 86-552 du 14 mars 1986. Madame MICHEL expose que le Centre de Gestion a communiqué à la Collectivité, les résultats du marché qu'il a passé en vue de souscrire un contrat d'assurance contre les risques statutaires à compter du 1^{er} janvier 2011.

Le Conseil Municipal DÉCIDE d'accepter la proposition de contrat d'assurance statutaire, d'ADHÉRER au contrat d'assurance proposé par le Centre de Gestion et AUTORISE le Maire ou son représentant légal à prendre et à signer les conventions en résultant et tout acte y afférent.

CRÉATION DE POSTES A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2010 – 1 POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2^E CLASSE ET 2 POSTES D'ÉDUCATEUR DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES HORS CLASSE

Le Conseil Municipal DÉCIDE de créer, à compter du 1^{er} janvier 2010 :

- 1 Poste d'Adjoint Administratif Principal 2^e Classe
- 2 Postes d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives Hors Classe

et DÉCIDE de supprimer, à compter de cette date les postes libérés par les agents promus - soit :

- 1 Poste d'Adjoint Administratif 1^{re} Classe
- 2 Postes d'Éducateur des Activités Physiques et Sportives 1^{re} classe

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence

MODIFICATION DES TABLEAUX DES EFFECTIFS – COMMUNE ET CUISINE CENTRALE A COMPTER DU 12 JUILLET 2010

Suite au transfert d'un Agent de Maîtrise Principal de la Cuisine Centrale aux Services Techniques Municipaux à compter du 12 juillet 2010.

Les tableaux des effectifs sont modifiés comme suit :

- Commune : + 1 agent de Maîtrise Principal
- Cuisine Centrale : - 1 agent de Maîtrise Principal

Le conseil municipal PREND ACTE

URBANISME

MISE EN VENTE DE 4 LOTS, RÉSIDENCE DE BEL AIR - RUE DE SAINT ENIGUET

Monsieur HEBANT, Adjoint en charge de l'Urbanisme, propose la mise en vente de 4 lots de la Résidence de "Bel Air" sise Rue de Saint Eniguet sur la base de l'estimation du Service des Domaines, soit 75 € le m².

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à négocier la vente de ces 4 lots, base de l'estimation du service des Domaines, soit 75 € le m² CONFIE à AXT OUEST, cabinet de géomètres, l'établissement du document d'arpentage- AUTORISE le Maire à signer les actes notariés, et PRÉCISE que les frais notariés seront à la charge de l'acquéreur.

CHANGEMENT DE NOM DE LA RUE DU CLOS CHATEL EN « CHEMIN DES HOUCHES »

Après avis du "Comité Consultatif en charge du Patrimoine Communal", et après avis de la Commission d'Urbanisme, Monsieur Francis HEBANT, Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, propose au Conseil Municipal de changer le nom de la « Rue du Clos Chatel », matérialisée sur l'extrait cadastral annexé à la présente délibération, en « Chemin des Houches ». Le Conseil Municipal ÉMET un avis favorable à la nouvelle dénomination de cette voie.

MODIFICATION DU POS

A – ZONAGE D'UN SECTEUR UEs EN UCd – RUE DU CHENE VERT

B – OUVERTURE A L'URBANISATION DE LA PARTIE OUEST DE LA ZONE 21 NAbs – RUE DU MOULIN D'ANNE / RUE DES BURONS EN ZONE 1 NAmir

Le Conseil Municipal DÉCIDE d'approuver le Plan d'Occupation des Sols modifié et DIT QUE les présentes délibérations seront transmises à Monsieur le Sous-Préfet et feront l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention dans les journaux suivants : OUEST France et LE TÉLÉGRAMME

TRAVAUX

AMÉNAGEMENT DU CARREFOUR DE LA CROIX BRAS - DEMANDE DE SUBVENTION

Monsieur Gérard VILT, Adjoint au Maire, en charge des travaux, rappelle qu'il a été inscrit au BP 2010 une somme de 115000 € TTC, cette année, pour finaliser l'aménagement du giratoire de la "Croix Bras".

Des aides sont susceptibles d'être attribuées par le Conseil Général au titre de la répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière. Les opérations d'aménagement de carrefour sont éligibles à hauteur de 30 % du coût HT plafonné à une dépense de 100000 € HT. Le Conseil Municipal SOLLICITE les aides financières du Conseil Général.



Informations Municipales (CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUILLET 2010)

(Pour avoir une information complète, consulter l'affichage en mairie)

ALIMENTATION BASSE TENSION – ZA "LA HAUTE LANDE" PARCELLE C 1011

Monsieur Francis HEBANT Adjoint au Maire en charge de l'urbanisme, informe que le SDE a transmis un dossier d'alimentation basse tension et de pose d'un comptage pour la desserte en électricité de la parcelle C 1011 située à la zone artisanale de la Haute Lande. Le Syndicat Départemental d'Électricité, maître d'ouvrage, prenant en charge 60 % du coût des travaux estimé à 3200 € TTC, la participation à la charge de la Commune sera de : 3200 € x 0,40 = 1280 €

Le Conseil Municipal APPROUVE le projet d'alimentation basse tension pour la pose d'un comptage sur la zone artisanale de la Haute Lande.

DIVERS

AUTORISATION SIGNATURE CONVENTION ENTRE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MATIGNON ET LA COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO RÉGLANT LA MISE À DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MATÉRIELS DANS LE CADRE DU TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE DE LA MUSIQUE A LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MATIGNON DEPUIS LE 1^{ER} SEPTEMBRE 2009 : Madame Armelle KERROMES, Adjointe en charge des relations avec la Communauté de Communes du Pays de Matignon concernant l'école de musique, demande au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention entre la Communauté de Communes du Pays de Matignon et la Commune de Saint-Cast Le Guildo réglant la mise à disposition de locaux et de matériels dans le cadre du transfert de la compétence de la musique à la Communauté de Communes du Pays de Matignon depuis

le 1^{er} septembre 2009.

Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer cette convention.

AUTORISATION SIGNATURE AVENANT N° 3 AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE LA POLICE DES CIMETIÈRES ET DES OPÉRATIONS FUNÉRAIRES : Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à signer cet avenant.

PRÉSENTATION DES RAPPORTS ANNUELS 2009 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ

A – DU SERVICE D'EAU POTABLE

B – DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT

C – DU SPANC

D – DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MATIGNON
Le Conseil Municipal prend acte

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL EN VERTU DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT – CONTENTIEUX VOISIN – GONFREVILLE / COMMUNE DE SAINT-CAST LE GUILDO – AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE – TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE DINAN : Le Conseil Municipal prend acte

CONTENTIEUX COMMUNE / Sté LE BELVEDERE - AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE : Le Conseil Municipal AUTORISE le Maire à ester en justice et CONFIE les intérêts de la Commune à Maître COUDRAY, Avocat à Rennes, dans les contentieux qui l'opposent à la Société LE BELVEDERE.

FESTIVAL « UN AIR DE JAZZ »

« tout simplement génial ! » « trop bien ! » « rien que du bonheur ! » « top ! ».

Telles ont été les réactions (entre autres !) prises sur le vif à la sortie des 2 concerts de jazz, points d'orgue de la 2^e édition du Festival « Un air de Jazz » les 2 et 9 août derniers. Chapiteau comble, public définitivement

conquis, succès au-delà de toute attente.

Repris de Justesse, Be-Bop Stompers, New sisters, Fanfarfelus et Musicanthropes ont rythmé toutes les journées de ce deuxième festival, insufflant ainsi un véritable « air de jazz » dans toute la station, entre le 24 juillet et le 9 AOÛT 2010.

Les amoureux du Jazz peuvent se réjouir,

cette deuxième édition du Festival « Un air de Jazz » est loin d'être la dernière ! Le Comité des Fêtes est déjà au travail pour leur concocter un programme des plus soignés.

Alors, RENDEZ-VOUS pris pour le Festival « Un air de Jazz 2011 » !

L'équipe du Comité des Fêtes



Be-Bop Stompers



Musicanthropes



Repris de Justesse



Fanfarfelus



New Sisters



INFOS PRATIQUES

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE



Le 26 septembre 2010, aura lieu la troisième virade de l'espoir sur TRELAT en TADEN. les VIRADES DE L'ESPOIR, journées nationales qui permettent de récolter des fonds au profit de « VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE » qui lutte au quotidien pour les malades. Comme l'année dernière, une ballade à moto est prévue, elle traversera la Ville de Saint-Cast le Guildo entre 13h45 et 17h45
www.vaincrelamuco.org

CHÈQUE SPORT MODE D'EMPLOI JEUNE

Vous êtes né en 1993, 1994 et 1995 : Bienvenue au Club !

- 1) se connecter sur www.bretagne.fr/chequesport et accéder à la page d'accueil consacrée au Chèque Sport.
- 2) Compléter le formulaire d'inscription, vérifier puis enregistrer les informations saisies (nom, prénom, date de naissance et discipline sportive pratiquée)
- 3) Imprimer le chèque sport et le présenter au Club sportif qui fera automatiquement bénéficier d'une réduction de 15 euros sur le prix de ton adhésion annuelle (hors association sportive interne à l'Établissement scolaire)

IMPORTANT : Après l'inscription, un mail de confirmation sera automatiquement envoyé. Celui-ci rappellera les informations saisies, donnera le numéro de chèque et permettra (en cas de besoin) d'imprimer à nouveau le chèque sport en se reconnectant sur le site. Attention, l'utilisation du chèque sport n'est valable qu'une seule fois.

Si vous voulez pratiquer une autre discipline sportive entraînant une nouvelle adhésion dans un club sportif, il faut créer un nouveau chèque sport.

L'inscription est possible du 1^{er} juin 2010 au 30 mars 2011. Il faut ensuite présenter le chèque sport au Club au plus tard le 10 avril 2011 pour pouvoir bénéficier de la réduction. Service Jeunesse et Sport: sport@region-bretagne.fr

VERSEMENT DE LA TAXE DE SÉJOUR

Comme usuellement, la taxe de séjour se perçoit à l'année depuis le 1^{er} janvier 2010, par toutes les catégories d'hébergés (loueurs de meublés, hôtels, campings...)

De ce fait, trois dates de versements sont instituées, à savoir: 31 mai, 30 septembre, 30 novembre. **Par conséquent, nous vous invitons à déposer à la Mairie le montant de votre taxe encaissée accompagné des justificatifs, pour le 30 septembre.**

INSCRIPTIONS À LA CANTINE OU À LA GARDERIE

Les bulletins d'inscription ainsi que les règlements concernant le fonctionnement des cantines municipales et des garderies périscolaires, ont été remis aux parents le jour de la rentrée scolaire.

Pour toute inscription, vous pouvez également vous renseigner auprès de l'accueil de la mairie qui pourra vous remettre ces documents.
Armelle KERROMES - Adjointe au Maire

DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS

Pour tout changement de composition de votre association ou constitution d'une nouvelle association sur la commune, merci d'informer le secrétariat général au 02.96.41.80.18 ou mairie@saintcastleguildo.fr

CHATS ERRANTS AUX CHAMPS CAURONS

La Municipalité a été alertée à plusieurs reprises par la divagation de chats errants dans le secteur du Lotissement des Champs Caurons.

En effet, des dégradations plus ou moins importantes ont été constatées par les riverains. Rappel: les propriétaires d'animaux sont responsables des agissements de ceux-ci et doivent donc les surveiller.

Pour ce qui est des chats errants sans propriétaire, une opération de « capture » va être lancée par la Mairie.

LE CIRCUIT EMERAUDE "AU CŒUR DE LA STATION"

Le patrimoine de la Commune est aussi riche que varié. la Commission 4 du Comité Patrimoine a créé un circuit pédestre permettant d'en découvrir quelques facettes. Inauguré le 8 juillet 2010, fléché couleur émeraude, aux armes de la Station, il invite à la flânerie pendant 2 heures. En partant de l'Office du Tourisme, le promeneur fait ainsi connaissance des richesses naturelles et patrimoniales locales. Lavoir en éventail, fontaine de Besnaut, croix de Lesrot, fontaine et Chapelle Sainte-Blanche, villas de caractère, anciens hôtels, liaison piétonne, panoramas sur le bourg, la colonne l'église, la grande plage, le port... en sont les points forts. Un dépliant gratuit en français ou en anglais, disponible à l'Office du Tourisme, informe le marcheur au fil du trajet. Le Comité Patrimoine



INFOS PRATIQUES

MEDAILLES D'HONNEUR DU TRAVAIL

Lors de la cérémonie du 14 juillet, Le Maire a remis, pour leur carrière au sein des employés municipaux : à Monsieur Jean Paul SIMON la médaille d'honneur d'OR pour 35 ans, à Monsieur Daniel DUPONT la médaille d'honneur de VERMEIL pour 30 ans, à Monsieur Jacques DAUGAN la médaille d'honneur de VERMEIL pour 30 ans. Nous adressons nos sincères félicitations aux Récipiendaires. Distinction : Monsieur CORDIER Alain, Cadre de Banque, a reçu la médaille d'honneur GRAND OR.

REMERCIEMENTS COLLECTE DE SANG

Merci à tous les donneurs de Saint Cast le Guildo. Au nom des malades transfusés, le site de Rennes de l'Établissement Français du Sang Bretagne et l'Association pour le Don de Sang Bénévole remercient les personnes qui se sont présentées à la collecte de ST CAST LE GUILDO aux 2 journées des mois de juillet et août 2010.

Grâce à leur geste solidaire, beaucoup de personnes ont pu être accueillies. Les prélèvements sont analysés et préparés au niveau du plateau technique régional situé à Rennes, en vue des transfusions réalisées dans les 89 établissements de soin bretons. Chaque jour, 550 dons de sang sont nécessaires en Bretagne pour satisfaire les besoins des malades. Outre les 1700 collectes mobiles organisées chaque année en Bretagne, le site de Rennes accueille les donneurs du lundi au vendredi sur rendez-vous en contactant au préalable le 02.99.54.42.22.

Infos dons et collectes : www.dondusang.net ou bretagne@efs.sante.fr

Site de Rennes - Service Prélèvements - Contact : Annie Bernard - Tel : 02.99.54.42.22 - Annie.bernard@efs.sante.fr

NOCES D'OR ET DE DIAMANT

Le 7 août 2010 : M. et M^{me} EECHAUT Claude, demeurant allée du Gulf Stream, mariés le 16 septembre 1950 à LE VESINET ont fêté leurs NOCES DE DIAMANT. **Le 21 août 2010.**

M. et M^{me} ROUVRAIS Michel, demeurant 27 rue des Rompays, mariés le 20 août 1960 à VILDE GUINGALAN ont fêté leurs NOCES D'OR. Sincères félicitations aux Mariés.

CONCOURS DES MAISONS, VILLES ET VILLAGES FLEURIS

L'Office du Tourisme s'est distingué en recevant le 3^e prix ex aequo avec Jugon Les Lacs et Dinan.

INFORMATION SUR LES RISQUES MAJEURS

L'information des citoyens sur les risques naturels et technologiques majeurs auxquels ils sont susceptibles d'être exposés dans le département, est consignée dans le Dossier Départemental sur les Risques Majeurs (DDRM).

Ce dossier est consultable en Mairie.

LIGNES ÉLECTRIQUES PRUDENCE

Certains travaux extérieurs et de loisirs se déroulent parfois à proximité d'ouvrages électriques : dans ce cas des précautions doivent être impérativement prises. Pour que les activités de plein air se déroulent en toute sécurité, ERDF (Gestionnaire de Distribution d'Électricité) et RTE (Gestionnaire du Réseau de Transport d'Électricité), s'associent chaque année pour rappeler les consignes à respecter à proximité des ouvrages électriques avec la campagne d'information "Sous les lignes, prudence...restons à distance".

Les accidents vasculaires cérébraux

CONFÉRENCE-DÉBAT



Première cause de handicap.

L'AVC est au cerveau ce que l'infarctus est au coeur.

Animée par :
• Un médecin neurologue,
• Des bénévoles de l'association AVC 22.

GRATUITE
OUVERTE À TOUS

mardi
5
octobre
2010
20 h 30



Salle Polyvalente PLURIEN



Organisée par les élus MSA des cantons de Pléneuf-Val-André et Matignon



ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ECLD

« Le Petit traité du plaisir » : l'ECLD reçoit Nicolas Raccah.

Il nous propose un voyage d'une heure à travers la Poésie Érotique du XVI^e siècle.

Nicolas Raccah est diplômé de l'ENSATT (École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre). On a pu le voir, entre autres, aux côtés de Claude Rich, et l'entendre sur France-Culture.

Réunis en une petite Comédie en cinq Actes -du petit désir à la Petite Mort, puis à la Grandes poèmes de Rémy Belleau, Olivier de Magny, Mathurin Régnier, Malherbe, Marot, Ronsard... abordent tous le jeu de l'Amour.

Le propos n'est absolument pas obscène, mais il reste destiné à un public adulte.

Judi 21 octobre 2010, à 20h30. La salle sera précisée dans le prochain n° du journal municipal. La participation sera libre. L'artiste travaille « au chapeau ».

LE TAÏ-CHI CONTINUE À SAINT-CAST...



L'Association a repris le 6 septembre...

L'Association Équilibre, créée l'an dernier, s'est développée et vous propose maintenant deux cours, le lundi à 10h30 et à 18h15 dans la salle Bec Rond. Le Taï-chi Chan est un art martial chinois particulièrement bénéfique à l'équilibre physique et mental. Par des pos-

tures équilibrées et des mouvements harmonieux, on entraîne le corps à mieux résister aux maladies et l'esprit à mieux se maîtriser, tout cela dans le cadre d'un art martial qui permet aussi de se défendre. Joël THOMAS, responsable de cette activité, pratique le Taï-chi Chan (école Yang) sous la direction de Patrick Loisel depuis une quinzaine d'années au sein de l'Association rennaise « Yin Yang ».

La cotisation annuelle est fixée à 120 euros. Deux séances de découverte sont offertes. On peut s'inscrire et débiter à tout âge et à tout moment de l'année.

Contact : Joël THOMAS 06-29-05-51-24

AMICALE SPORTIVE ST CAST LE GUILD

Voici venue la rentrée pour petits et grands ! Nous, les séniors, nous reprenons nos activités !

L'amicale sportive, regroupant les adhérents du Guildo et de St Cast vous propose ses cours de gym d'entretien :

- Le lundi : de 19h45 à 20h45 salle des Pierres Sonnantes
- Le mardi : de 14h à 15h, salle Bec Rond
- Le vendredi : de 11h à 12h, salle Le breton

Reprise des cours :

- le lundi 13 septembre au Guildo
- le mardi 14 septembre à Bec Rond
- le vendredi 17 septembre salle Lebreton

Des cours d'initiation à la relaxation vous sont également proposés, salle Bec Rond, le

mardi, de 15h15 à 16h15.

Toutes les inscriptions se font dès le premier cours, sur place. Se munir d'un certificat médical. Contact : M^{me} Briand 02 96 41 93 50



L'ASSOCIATION DE TAÏ-CHI TAOÏSTE FAIT SA RENTRÉE :

Au cours des deux premiers cours (gratuits) vous pourrez découvrir cette discipline d'origine chinoise pratiquée depuis des siècles dans le monde entier :

- à la salle des fêtes de Pléboulle le mercredi 15 septembre de 10h à 12h
- à la salle omnisports de Matignon (route de Fréhel) le jeudi 16 septembre de 18h30 à 20h30

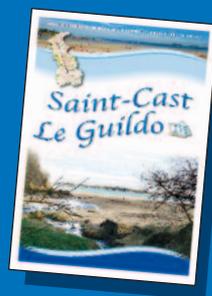
Elle consiste, par des mouvements lents et précis effectués au cours d'un déplacement, à trouver une détente physique et mentale. Une pratique régulière apporte un effet bénéfique sur la santé, permet de retrouver une meilleure posture corporelle, améliore l'équilibre et la circulation sanguine. Il n'y a pas de contre-indication à la pratique. Chacun progresse à son rythme, sans esprit de compétition.

Infos au 02 96 41 52 93 ou au 02.96.41.20.90. Evelyne MORICE

Les Echos de "Saint-Cast le Guildo"...

Comme convenu après un premier contrat de 2 ans, un appel à concurrence va être lancé pour la conception/édition pour les prochaines années. Nous vous tiendrons au courant dans ces colonnes.

La Rédaction



La date limite d'envoi des articles pour le journal municipal d'octobre est

LE MARDI 14 SEPTEMBRE 2010.

à l'adresse suivante :

**Hôtel de ville • 2 bis rue de la Colonne
• 22380 SAINT CAST LE GUILD
mairie@saintcastleguildo.fr**



EN OCTOBRE,
RENDEZ-VOUS AVEC LE GRAND LARGE!

DEPART DE LA MYTHIQUE COURSE TRANSATLANTIQUE:
« LA ROUTE DU RHUM »
LA BANQUE POSTALE

LE 31 OCTOBRE 2010



PASSAGE DES BATEAUX DE COURSE EN BAIE DE SAINT-CAST
RESERVEZ VOS VACANCES DE LA TOUSSAINT POUR CET EVENEMENT EXCEPTIONNEL!



Saint-Cast-le Guildo

DIMANCHE 19 SEPTEMBRE

RASSEMBLEMENT DE VEHICULES ANCIENS

SALON DE L'ARTISANAT & DES SAVOIR-FAIRE




BD DE LA MER
ENTREE LIBRE
10H - 18H

ORGANISATION: Comité des fêtes et office de tourisme de St Cast le Guildo

Journées européennes du patrimoine 2010

Journées européennes du patrimoine 2010

EXPOSITION DES VEHICULES DE 12H A 15H RUE DE BRIE (ACCES PUBLIC GRATUIT)
RENSEIGNEMENTS / INSCRIPTIONS DES VEHICULES (repas 10 €/pers): 02.96.41.81.52

EXPOSITION SOUS CHAPITEAU, BD DE LA MER (PARKING SALLE D'ARMOR)
ORGANISE DANS LE CADRE DES JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE